

« CARTE MONÉTIQUE »

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR SOUTENIR LES PLUS FRAGILES FACE À LA VIE CHÈRE À LA RÉUNION

CONTEXTE

Le Département a souhaité réorienter ses financements consacrés au dispositif de bouteille de gaz vers une aide plus équitable sur le plan social car bénéficiant à nos publics les plus fragiles.

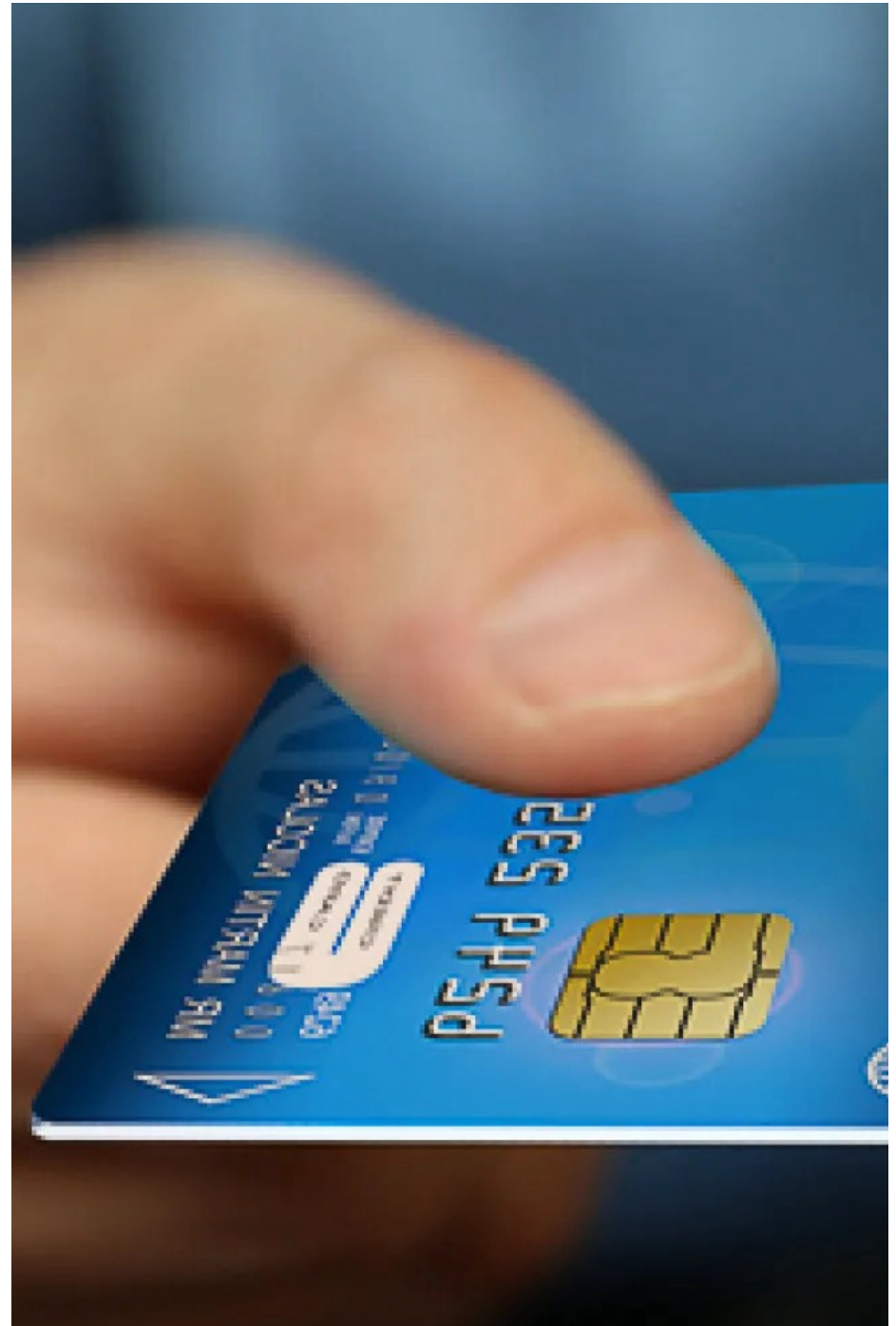
D'où notre initiative de *mettre en place un outil moderne et simple d'utilisation : la Carte monétique.*

Cette carte préchargée est bien plus qu'un moyen de paiement. C'est un levier pour les personnes en situation de fragilité. Elle leur permettra de **faire leurs courses ou de régler des achats essentiels** dans les commerces ordinaires, en toute discrétion, sans démarche complexe ni stigmatisation.

Dès cette année, les **Personnes âgées (PA)**, bénéficiaires de l'APA*, l'AML et du Chèque Santé, ainsi que les **Personnes en situation de handicap (PH)** bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH, vivant sous le seuil de pauvreté, seront destinataires de la Carte monétique. **Environ 30 000 personnes bénéficieront ainsi d'une aide allant de 50 euros à 350 euros**.**

OBJECTIFS

- Soutenir les foyers les plus fragiles
- Moderniser et simplifier les dispositifs et les démarches des usagers
- Garantir plus de liberté et de simplicité aux bénéficiaires



« Nous avons pris nos responsabilités. Alors que l'aide uniforme à la bouteille de gaz a pris fin, avec une réorientation de nos moyens pour toucher ceux qui en ont le plus besoin, de façon ciblée, équitable et transparente. Cette carte viendra se substituer à terme aux différents dispositifs de notre politique volontariste en faveur des familles fragiles : le Chèque Marmailles, le Pass Transport, le Pass Loisirs, le CAPAH (Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène)... Le Département engage une refondation de sa chaîne de solidarité résolument orientée vers la modernité et la responsabilité des usagers »

Cyrille MELCHIOR
Président du Conseil départemental de La Réunion

* Voir la signification des abréviations au verso // ** Cumul des dispositifs

UN OUTIL MODERNE ET EQUITABLE

Comme les "cartes bancaires", ce nouvel outil est **utilisable dans tous les commerces équipés d'un terminal de paiement Mastercard**, avec des restrictions ciblées pour garantir un usage adapté.

> **Avantages pour les bénéficiaires**

- Liberté de choix et de gestion de leur budget
- Utilisation facilitée, sans affiliation préalable des commerçants
- Non-stigmatisante : discrétion assurée
- Pas de démarches à effectuer pour certains bénéficiaires

> **Avantages pour la collectivité**

- Réduction des coûts de gestion
- Transition numérique et écologique
- Traçabilité et contrôle de l'utilisation
- Simplification administrative

LES PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

PERSONES ÂGÉES

Personnes âgées (+ de 60 ans), vivant sous le seuil de pauvreté bénéficiaires :

- de l'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie)
- de l'AML (Aide Ménagère Légale)
- ou du Chèque Santé

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Personnes en situation de handicap, bénéficiaires :

- de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé)
- de l'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)

Les nouveaux bénéficiaires du Pass loisirs et du Pass transport, **pourront recevoir une aide allant de 50 euros à 350 euros**.

PHASE TRANSITOIRE

En phase transitoire, concernant les actuels bénéficiaires des Pass Loisirs et Pass transport, ils continueront cette année à utiliser leur chéquier avec la possibilité d'opter pour la carte en 2026.

Une évaluation sera effectuée, fin 2025, auprès de ces deux publics prioritaires, afin de permettre à la Collectivité de réaliser un bilan de l'expérimentation.

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- **Carte envoyée par voie postale** au domicile des bénéficiaires
- **Code PIN transmis par courrier séparé**
- Sont **exclus les achats de boissons alcoolisées, de cigarettes, de jeux de loterie...**
- **Règlement d'utilisation** en cours de finalisation (types d'achats autorisés, gestion des pertes/vols, etc.)

Info presse - 17 juin 2025

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de La Réunion

Pana Rakoto - 0692 974 533

pana.rakoto@cg974.fr